

Dossier

Bourse Projets Jeunes

Projet :

.....
.....

Organisé par :

.....
.....

Date(s) de réalisation :

.....
.....



Point Information Jeunesse
Bretagne
porte de Loire
Communauté



LE PORTEUR DE PROJET RÉFÉRENT

Prénom

Nom

Adresse

.....

.....

Code postal

Ville

Tél.

Mail

Sexe Homme Femme

Date de naissance

Âge

Nationalité

SITUATION ACTUELLE :

- Lycéen
- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- En activité professionnelle
- En formation professionnelle
- Volontaire
- Autres
-

NIVEAU D'ÉTUDE ET QUALIFICATIONS :

- Diplôme national du brevet
- CAP / BEP
- Bac / Bac professionnel
- Diplôme 1er cycle (BTS, Deug, DUT)
- Diplôme 2e cycle
- Diplôme 3e cycle / Grandes écoles
- Diplôme jeunesse et sport
- précisez

Précisez votre domaine d'études :

.....

.....

LE OU LES CO-ÉQUIPIERS

Prénom

Nom

Adresse

.....

.....

Code postal

Ville

Tél.

Mail

Sexe Homme Femme

Date de naissance

Âge

Nationalité

SITUATION ACTUELLE :

- Lycéen
- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- En activité professionnelle
- En formation professionnelle
- Volontaire
- Autres
-

NIVEAU D'ÉTUDE ET QUALIFICATIONS :

- Diplôme national du brevet
- CAP / BEP
- Bac / Bac professionnel
- Diplôme 1er cycle (BTS, Deug, DUT)
- Diplôme 2e cycle
- Diplôme 3e cycle / Grandes écoles
- Diplôme jeunesse et sport
- précisez

Précisez votre domaine d'études :

.....

.....

INTITULÉ DU PROJET :

<p>QUOI ? De quoi s'agit-il ? Que voulez-vous faire ?</p>	
<p>QUI ? Qui êtes-vous ? Qui sont vos partenaires ? Vos parcours ? Vos centres d'intérêt ?</p>	
<p>OÙ ? Quelle est la portée géographique de votre projet ?</p>	
<p>QUAND ? Quelle durée pour la préparation et pour le projet ?</p>	
<p>COMMENT ? Quels sont les moyens mis en œuvre ?</p>	
<p>POURQUOI ? Pourquoi avoir choisi ce projet ?</p>	

AU TERME DE VOTRE PROJET, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS DE LE PRÉSENTER À LA POPULATION LOCALE (EXPOSITION, DIAPORAMA, VIDÉO...) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
Achats (à détailler) :	€	Apport personnel :	€
Déplacement / transport :	€	Subventions :	€
Hébergement :	€	Bourse Initiatives Jeunes sollicitées :	€
Nourriture :	€	Sponsors :	€
Location (matériel, salle...) :	€	Actions d'autofinancements :	€
Communication (affiche, flyers, invitations...) :	€	Prêt de matériel :	€
Frais administratifs (téléphone, courrier...) :	€	Vente (entrées payantes...) :	€
Assurances :	€		
Frais de restitution :	€		
Divers :	€		
TOTAL DÉPENSES	€	TOTAL RECETTES	€

Le budget doit être équilibré (dépenses = recettes).

N'hésitez pas à détailler sur papier libre. N'hésitez pas à joindre tout document complémentaire (devis, factures, courriers...)

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Nous, soussigné(e)s

Nom et prénom du porteur de projet :

Nom(s) et prénom(s) du/des co-équipier(s) :

.....

.....

.....

.....

Certifions que toutes les informations jointes sont sincères et que nous avons pris connaissance et approuvé le règlement du dispositif.

Fait à Le

Signature(s)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES CANDIDATS MINEURS

Je, soussigné :

Représentant légal de :

Autorise à participer au projet et à solliciter une bourse pour le projet :

.....

.....

Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions du règlement du-dit dispositif.

Fait à Le

Signature du représentant légal

précédée de la mention écrite « lu et approuvé »

PIÈCES À JOINDRE AUX DOSSIERS

Livret de famille si mineur

Relevé d'identité bancaire

Tout document susceptible de compléter ce dossier (devis, facture, pièces annexes...)

RÈGLEMENT « BOURSE PROJETS JEUNES »

1. Objet

La « Bourse Projets Jeunes » a été mise en place par Bretagne porte de Loire Communauté dans une volonté de favoriser l'expression, de soutenir et d'accompagner les projets et les initiatives de jeunes. L'objectif est également de permettre aux jeunes de découvrir l'identité de leur territoire et de s'y inscrire en tant que citoyen actif.

Le Point Information Jeunesse (Pij) en assure l'animation, la mise en œuvre, la gestion financière et le secrétariat.

L'animatrice du Pij offre aux jeunes la possibilité d'être accompagnés dans l'élaboration et la réalisation de leur projet.

2. Bénéficiaires

Les jeunes porteurs de projet devront avoir entre 12 et 30 ans et devront impérativement résider (pour au moins la moitié du groupe) sur la Communauté de communes à la date de dépôt du dossier de candidature.

La Communauté de communes couvre les 20 communes suivantes :

Bain-de-Bretagne, Chanteloup, Crevin, Ercé-en-Lamée, Grand-Fougeray, La Bosse-de-Bretagne, La Couyère, La Dominelais, La Noë-Blanche, Lalleu, Le Petit-Fougeray, Le Sel-de-Bretagne, Pancé, Pléchâtel, Poligné, Saint-Sulpice-des-Landes, Sainte-Anne-sur-Vilaine, Saulnières, Teillay, Tresboeuf.

3. Critères et modalités d'attribution

Tout type de projet (hors projets scolaires) pourra être recevable, qu'il soit culturel, humanitaire, social, sportif... s'il défend une mission d'intérêt général, s'il est réalisable et mûrement réfléchi par les jeunes.

Cependant la priorité sera donnée aux projets qui correspondent aux valeurs soutenues par la CCMVS : environnement et éducation au développement, solidarité, accès aux loisirs, actes citoyens, accès au logement, mobilité...

Les critères nommés ci-dessous seront pris en compte par le jury afin d'évaluer les projets :

- motivation et implication du/des jeune(s)
- faisabilité du projet
- projet innovant et à la seule initiative des jeunes
- impact du projet pour les jeunes qui le mettent en œuvre
- projet à l'échelle communale ou cantonale et/ou valorisation du territoire.
- restitution à l'issue du projet sur le territoire

Fonctionnement du jury pour la Bourse Projets Jeunes :

Les porteurs de projets devront venir défendre leur action devant un jury. Ce jury se réunit autant de fois que de besoin durant l'année. Il sera composé d'au moins :

- 1 animateur jeunesse de la Communauté de communes
- 1 élu de la commune d'où résident les porteurs du projet
- 1 ancien lauréat (si possible)
- 1 acteur du territoire

L'animatrice du Pij aura une fonction facultative.

4. Montant de la bourse

La somme attribuée sera variable (en fonction de l'ampleur et de l'orientation du projet) et votée par le jury en fonction du projet présenté. Le montant pourra aller de 100 euros minimum à 400 euros maximum par projet.

La bourse est versée au représentant du projet en deux fois, 80% après validation du jury et acceptation en bureau communautaire et 20% à la restitution du projet si le jury constate que l'aide financière a bien été utilisée.

Le jury se réserve le droit d'octroyer un coup de pouce financier supplémentaire en fonction du projet présenté.

5. Aide au montage du projet

Dans le cadre de ce dispositif l'animatrice du Point Information Jeunesse peut apporter une aide technique dans la conception du projet et un accompagnement dans les diverses étapes du projet.

En collaboration avec les relais locaux et le réseau Information Jeunesse, l'animateur peut apporter conseils, documentation, contacts et mise en relation avec les partenaires.

6. Obligations locales en contrepartie pour les jeunes

Les projets menés doivent être structurés sur la Communauté de communes et/ou la valoriser. Leurs actions doivent directement répondre à ces critères.

Les jeunes ayant obtenu la « Bourse Projets Jeunes» ont pour obligation de faire une restitution de leurs projets.

De plus, il leur est demandé de participer aux bourses suivantes en tant que membres du jury, prenant ainsi part à la vie de cet outil en faveur des jeunes et de leurs initiatives.

7. Les démarches étape par étape

- 1 - Contacter l'animatrice du Point Information Jeunesse
- 2 - Accueil au PIJ : vérification des critères, constitution d'un dossier, accompagnement
- 3 - Présentation du projet devant le jury : le jury décide si le projet est accepté, refusé ou ajourné parce qu'il demande un travail complémentaire
- 4 - Aide financière acceptée : les 80% de la Bourse sont versés
- 5 - Réalisation du projet
- 6 - Restitution du projet pour le jury et la population
- 7 - Aide financière : les 20% restant sont versés